

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



22003014

29 DEC. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 808 605 856

Nom

(en entier) : CAROLL BELGIQUE

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : ALLEE DE LA RECHERCHE 12, 1070 ANDERLECHT

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE

Extraits des résolutions écrites de l'administrateur unique en date du 26 février 2021

KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem, est nommé en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023. KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL désigne monsieur Christophe Habets (IRE Nr. A01932), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

L'administrateur unique décide de conférer une procuration spéciale à Corpoconsult Srl, dont le siège est établi à 1060 Bruxelles, rue Fernand Bernier 15, représentée par David Richelle, agissant seul et avec pouvoir, de substitution afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société, en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société, auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, Corpoconsult Srl pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Signé

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 06/01/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).